



Protocole commotion cérébrale

Saison 2026/2027

Thématique : Médicale / Sportive / Officiels

Destinataires : Tous les clubs bretons
Arbitres officiels

Copies pour information : Membres du Comité Directeur
Comités Départementaux

Date de diffusion : 03/09/2026 **Échéance de réponse :** /

Pièces jointes : [Note eFFBB – protocole commotion cérébrale](#)
[Formulaire arbitre commotion cérébrale](#)
[Certificat de reprise après commotion cérébrale](#)
[Dossier d'aide reprise après commotion cérébrale](#)

Le protocole commotion cérébrale (CC) a été instauré pour les compétitions relevant de la Fédération Française de Basketball (FFBB) dès la saison 2019/2020 afin d'assurer une meilleure protection de la santé des joueurs et joueuses sur le terrain.

Lors de la saison 2024/2025, ce protocole a évolué avec notamment :

- La suspension temporaire de la licence d'un joueur ou d'une joueuse suspectée de commotion cérébrale ;
- L'obligation d'une consultation médicale avant toute reprise de la compétition.

Retrouvez les modalités complètes de mise en œuvre du protocole, ses principales conséquences lorsqu'il est déclenché, ainsi que les modifications apportées au traitement des rapports de commotion cérébrale pour la saison 2026/2027 dans [la note de la FFBB du 06/07/2026](#).

Modification importante pour la saison 2026/2027 :

- Jusqu'à la saison 2025/2026, tout protocole commotion était géré par la Commission Fédérale Médicale quel que soit le niveau d'évolution ;
- Pour la saison 2026/2027, la **Commission Régionale Médicale** de la Ligue de Bretagne gère tout protocole commotion survenu lors d'une **rencontre de niveau régional ou départemental**.

Modalité de transmission des documents après la rencontre :

L'arbitre complète le [formulaire dédié au protocole commotion](#) en établissant un rapport circonstancié qu'il transmet dans les plus brefs délais par mail :

- **Compétitions nationales :** à la Commission Fédérale Médicale (commotion@ffbb.com) ;
- **Compétitions régionales et départementales :** à la Commission Régionale Médicale de la Ligue de Bretagne (commotion@bretagnebasketball.org).